



RÉUNION ANPDF



COMPTE RENDU

Réunion du secteur 2 des 17 et 18 avril 2026
au District des Flandres

Ligue des Hauts de France :

Présents :

- Evelyne Bauduin (Artois)
- Pascal Poidevin (Aisne) animateur secteur 2
- Pascal Tranquille (Somme)
- Chakib Bachiri (Flandres)
- Frank Poret (Côte d'Opale)
- Cédric Bettremieux (honoraire)
- Pauline Blondeau (honoraire)

Excusés :

Nathalie Depauw (Oise)

Fernand Duchaussoy (honoraire)

Claude Coquema (honoraire)

François Thisserand (honoraire)

Ligue Paris-Ile de France :

Présents :

- Philippe Collot (Seine et Marne)
- Philippe Surmon (Paris) animateur secteur 2
- Denis Turck (Val de Marne)
- Gérard Delorme (Hauts de Seine)
- Ahmed Hadeff (Seine Saint Denis)
- Jean-Pierre Meurillon (honoraire)
- Claude Delforge (Honoraire)

Excusés :

- Claude Deville Cavelin (Essonne)
- Brice Parinet Le Tellier (Yvelines)
- Idriss Traoré (Val-d'Oise)

Ligue du Centre-Val de Loire :

Présents :

- Benoit Laine (Loiret)
- Marc Touchet (Indre) président ANPDF
- Yohan Michoux (Cher)

Excusés :

- Sébastien Salmon (Eure et Loir)
- Christophe Brossard (Indre et Loir)
- Laurent Legendre (Loir et cher)

Début de la réunion de travail 8h30

Mot de bienvenue de Chakib Bachiri qui présente rapidement le District des Flandres avec ses 61 500 licenciés et ses 550 arbitres

Le secrétaire Pascal Poidevin propose :

L'Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2025 à Orléans (District du Loiret) , les présidents valident le pv

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Informations du Président

Le Président Marc Touchet remercie le District des Flandres pour son accueil

Il informe qu'à ce jour 89 Districts sur 91 ont renouvelé leur adhésion. (Voir tableau Pascal).

Il fait un point sur les partenaires, (France Barnum, Move'N See, CMC). Les comptes avec CMC au 31 décembre 2025 ne sont pas encore régularisés.

Il note avec satisfaction les bonnes relations entre le bureau du collège et l'ANPDF sachant que les deux instances sont élues par tous les collègues

Il indique que la fiche d'organisation de manifestations, réalisée avec l'aide de notre cabinet d'avocat (outil de travail très intéressant) est bientôt terminée, mais demande encore à être améliorée, voir personnalisée. (Le projet en l'état est annexé).

Marc Touchet rappelle les relations importantes entre l'ANPDF et l'AE2F, en particulier sur l'assistance juridique d'un cabinet d'avocat pour le 1^{er} contact pour un conseil avec une répartition des compétences de chaque association.

Il est rappelé la lettre commune signée par le président du bureau collège des présidents de district, le président de celui des présidents de ligue, et du président

de l'ANPDF au mois d'aout 2025 sur la mise en œuvre d'une protection juridique des Présidents de centre de gestion dans l'exercice de leur fonction. Certains collègues émettent l'idée de saisir les députés et sénateurs de nos territoires sur cette proposition pour arriver à faire avancer le dossier, Marc Touchet demande à Claude Delforge de solliciter notre président pour connaître son avis sur cette éventualité afin d'avoir des démarches coordonnées auprès des instances gouvernementales.

Le travail de Pierre Micheau sur un véritable statut du président de district sera joint à ce PV, Marc Touchet tient à souligner la qualité du travail de notre collègue sur ce sujet qui doit être porté par notre gouvernance auprès du ministère des Sports.

Le Congrès National se déroulera à Pau les 11, 12 et 13 septembre 2026, et celui de 2027 devrait se dérouler à Saint Briec (District côte d'Armor). Il félicite toute l'équipe de notre collègue Michel Lacou Nègre qui prépare un très beau programme avec des tarifs très attractifs et souligne que si des sujets sont à inscrire lors des ateliers il ne faut pas hésiter à les faire remonter aux animateurs des secteurs.

Philippe Collot et Pascal Tranquille nous font un point sur la dernière réunion du bureau du collège des présidents de district, et en particulier sur l'aide fédérale proposée pour la création d'un poste de conseiller au développement des clubs.

Il s'avère que certains collèges n'ont pas reçu le compte rendu, ce problème de communication sera évoqué lors du bureau de mardi 21 avril.

Un tour de table est fait. A priori tous les districts sont intéressés, mais n'ont pas encore tous trouvé le bon salarié pour ce poste.

Puis un long débat s'engage sur les propositions de modifications des statuts types de la FFF, des ligues et districts :

* de limitations des pouvoirs (1 seul pouvoir par club) dans les assemblées notamment de ligue qui est problématique car les clubs de districts ne se déplacent pas forcément aux assemblées de ligue compte tenu de l'éloignement.

* de la volonté d'arriver à 25 % de femmes dans les comités de district progressivement.

Tous les présidents de districts sont unanimes sur le fait qu'il serait souhaitable qu'il y ait plus de femmes dans les comités de district (mais sans contraindre par une obligation réglementaire), ainsi que sur la limitation des pouvoirs pour les assemblées de districts mais cela est beaucoup plus discutable au niveau des assemblées de ligue.

Enfin, il est hors de question pour les présidents de district de perdre leur qualité de membres de droit des comités de ligue où la stratégie et les orientations sportives du territoire sont décidées, et qui impacte le fonctionnement des districts.

Il est proposé d'écrire une lettre co-signée par le président du collège des Présidents de District et le président de l'ANPDF au président de la Fédération sur ce sujet car tous les secteurs sont unanimes et partagent cette position.

Claude Delforge indique que pour l'instant 13 dossiers d'embauche ont été déposés, pour les conseillers en développement associatif mais seulement 10 ont été retenus.

Il nous fait part du fait qu'il n'y aura pas pour la saison 2026/2027 de licences U5 et qu'il faut préparer un encadrement très sérieux et spécifique pour cette future catégorie.

Il nous rappelle le point d'étape du Conseil consultatif qui a fait 18 propositions dont 7 ont été retenues et vont être étudiées.

Enfin, il nous rappelle que les réunions entre les ligues et la LFA sont quasiment terminées (reste 1 seule qui aura lieu le 6 mai).

Pour ce qui est de l'interrogation faite par le district 92 sur les bâches « Pitch », réponse écrite lui a été faite, mais Claude rappelle que cette action entre dans le cas des subventions d'objectifs.

Cédric Bettremieux nous fait un point sur la situation informatique (FMI, gestion des matches et de l'arbitrage)

Il est 12 h lorsque la réunion s'achève et le Président clôture cette dernière en annonçant que la prochaine réunion du secteur 2 aura lieu en Ile de France au District des hauts de Seine (92). Cette réunion devrait se dérouler les 20 et 21 novembre, mais les dates peuvent être modifiées.